

APPEL A PROJET

Pour 2 résidences de production-diffusion (création + exposition)

Afin de soutenir les artistes dans leur travail de recherche, de création et de production, le BO propose cet appel à projet en vue d'accueillir deux artistes en résidence pour la production d'un nouveau projet. A l'issue de cette résidence, les projets réalisés seront présentés, ainsi que leurs travaux précédents, si les lauréats le souhaitent, dans la petite galerie du Bel Ordinaire, du 24 mai au 1 juillet 2017 inclus.

Le Bel Ordinaire, espace d'art contemporain, est l'un des outils de développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées, ayant pour objectifs de :

- renforcer la diffusion des arts visuels sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées (CAPP),
- soutenir la création contemporaine,
- favoriser la présence artistique sur le territoire,
- permettre à tous un accès à la création contemporaine.

Pour les atteindre, le Bel Ordinaire développe :

- Des expositions tout au long de l'année : monographiques, collectives, thématiques ou encore partant du point de vue d'un commissaire invité.
- Un programme de résidences d'artistes.
- Un travail de médiation et de sensibilisation avec des visites adaptées, des ateliers et des projets pédagogiques destinés à tous les publics.

Le BO dispose de 5 ateliers de création individuels d'environ 50 m2. Ces ateliers sont en connexion avec un atelier de construction équipé de machines-outils pour le travail du bois et du métal, ainsi qu'avec une cabine de peinture sous pression et d'un atelier de sérigraphie équipé d'une machine «une main» permettant de réaliser des tirages allant jusqu'à 70*100 cm.



Contenu de l'appel à projet :

Objectifs : soutien à la création, à la production et à la diffusion

Candidat : cet appel à projet s'adresse à des artistes dont la pratique relève de l'art contemporain

Moyens proposés :

Espaces de travail : mise à disposition du 10 avril au 26 mai 2017 (période maximale) d'un atelier de 50 m2 environ, avec la possibilité d'accéder à l'ensemble des équipements du BO, et d'un hébergement sur le site du BO incluant une chambre avec un bureau, un accès internet et une cuisine partagée.

Espace d'exposition (petite galerie) mis à disposition du 24 mai au 1 juillet 2017. Le montage aura lieu du 15 au 22 mai 2017. Le démontage aura lieu à partir du 3 juillet 2017. Cet espace d'exposition sera partagé par les deux lauréats de cet appel à projet. L'équipe du BO encadrera et participera au montage et au démontage, de l'exposition, assurera l'accueil du public, la mise en forme d'une feuille de salle et l'organisation d'une rencontre publique.

Date limite de dépôt de candidature
vendredi 3 juin 2016 à 17h
à : c.oyallon@agglo-pau.fr

Vous pouvez poser toutes vos questions jusqu'au 20 mai 2016 inclus par mail à : c.oyallon@agglo-pau.fr

Tout dossier transmis au-delà de la date limite de candidature ne sera pas pris en compte. Tout dossier de candidature ne répondant pas à la formalisation demandée ne sera pas analysé.

Le choix des lauréats sera établi au plus tard le 17 juin 2016

L'ensemble de **l'équipe du BO** se rendra disponible pour avis et retours, accompagnement technique, aide à la rédaction de textes et/ou à la préparation de dossiers.

Une **bourse de 3 000 €** qui doit couvrir tous les frais de la résidence (déplacements, restauration, achat de matériaux, production des oeuvres qui resteront la propriété des lauréats).

Médiation et communication :

Il est entendu que les deux lauréats de cet appel à projet travailleront en étroite collaboration avec l'équipe du BO pour lui permettre d'expliquer et valoriser cette résidence auprès du public, aussi bien pendant le temps de recherche et de création que pendant la période de diffusion.

Contenu du dossier de candidature présenté sous la forme d'un document unique de maximum 10 pages (A4-portrait) au format pdf et de maximum 3Mo

- Coordonnées administratives et financières (sur une page) : adresse postale et mail / numéro siret / numéro affiliation maison des artistes, agessa ou autre / numéro de téléphone / relevé identité bancaire

- Note d'intention

- Ébauche du projet : problématique(s), objectif(s), technique(s), participant(s)...

- Budget prévisionnel faisant état des coproductions et/ou bourses acquises ou pré-senties

- Calendrier souhaité (les dates de mises à disposition ci-dessus couvrent la période maximale, la résidence peut être plus courte, en une ou plusieurs périodes) – Les dates relatives à la période de diffusion, de montage et de démontage sont imposées.

- Bio et sélection des travaux précédents

APPEL A PROJET

Pour 3 résidences de recherche

Afin de soutenir les artistes dans leur travail de recherche et de création, le BO propose cet appel à projet en vue d'accueillir trois artistes, designers graphiques ou commissaires d'exposition en résidence pour une période de recherche.

Le Bel Ordinaire, espace d'art contemporain, est l'un des outils de développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées, ayant pour objectifs de :

- renforcer la diffusion des arts visuels sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées (CAPP),
- soutenir la création contemporaine,
- favoriser la présence artistique sur le territoire,
- permettre à tous un accès à la création contemporaine.

Pour les atteindre, le Bel Ordinaire développe :

- Des expositions tout au long de l'année : monographiques, collectives, thématiques ou encore partant du point de vue d'un commissaire invité.
- Un programme de résidences d'artistes.
- Un travail de médiation et de sensibilisation avec des visites adaptées, des ateliers et des projets pédagogiques destinés à tous les publics.

Le BO dispose de 5 ateliers de création individuels d'environ 50 m2. Ces ateliers sont en connexion avec un atelier de construction équipé de machines-outils pour le travail du bois et du métal, ainsi qu'avec une cabine de peinture sous pression et d'un atelier de sérigraphie équipé d'une machine «une main» permettant de réaliser des tirages allant jusqu'à 70*100 cm.



Contenu de l'appel à projet :

Objectifs : soutien à la création et à la recherche

Candidat : cet appel à projet s'adresse à des artistes dont la pratique relève de l'art contemporain, aux designers graphiques et aux commissaires d'exposition.

Moyens proposés :

Espaces de travail : mise à disposition du 12 juin au 7 juillet 2017 (période maximale) d'un atelier de 50 m2 environ, avec la possibilité d'accéder à l'ensemble des équipements du BO, et d'un hébergement sur le site du BO incluant une chambre avec un bureau, un accès internet et une cuisine partagée.

L'ensemble de **l'équipe du BO** se rendra disponible pour avis et retours, accompagnement technique, aide à la rédaction de textes et/ou à la préparation de dossiers...

Une **bourse de 1 500 €** qui doit couvrir tous les frais de la résidence (déplacements, restauration, achat de matériaux...).

Médiation et communication :

Il est entendu que les trois lauréats de cet appel à projet travailleront en étroite collaboration avec l'équipe du BO pour lui permettre d'expliquer et valoriser cette résidence auprès du public.

Contenu du dossier de candidature présenté sous la forme d'un document unique de maximum 10 pages (A4-portrait) au format pdf et de maximum 3Mo

- Coordonnées administratives et financières (sur une page) : adresse postale et mail / numéro siret / numéro affiliation maison des artistes, agessa ou autre / numéro de téléphone / relevé identité bancaire

- Note d'intention
- Ébauche du projet : problématique(s), objectif(s), technique(s), participant(s)...

- Budget prévisionnel faisant état des coproductions et/ou bourses acquises ou pré-senties

- Calendrier souhaité (les dates de mises à disposition ci-dessus couvrent la période maximale, la résidence peut être plus courte, en une ou plusieurs périodes) – Les dates relatives à la période de diffusion, de montage et de démontage sont imposées.

- Bio et sélection des travaux précédents

Date limite de dépôt de candidature
vendredi 3 juin 2016 à 17h
à : c.oyallon@agglo-pau.fr

Vous pouvez poser toutes vos questions jusqu'au 20 mai 2016 inclus par mail à : c.oyallon@agglo-pau.fr

Tout dossier transmis au-delà de la date limite de candidature ne sera pas pris en compte. Tout dossier de candidature ne répondant pas à la formalisation demandée ne sera pas analysé.

Le choix des lauréats sera établi au plus tard le 17 juin 2016

Vous pourrez indiquer dans votre candidature si vous accepteriez une résidence sans bourse. Et si oui, quelle période (max. 2 semaines) vous conviendrait entre le 16 août et le 15 septembre 2017.